



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Centrale-nucleaire-six-mille-litres-d-acide,33862>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Centrale nucléaire : six mille litres d'acide chaque jour dans la Meuse**

29 juillet 2014

Centrale nucléaire : six mille litres d'acide chaque jour dans la Meuse

Source : Lor'Actu

<https://www.loractu.fr/france/7419-centrale-nucleaire-six-mille-litres-d-acide-chaque-jour-dans-la-meuse.html>

29/07/2014 18:08

Centrale nuclaire : six mille litres d'acide chaque jour dans la Meuse



Centrale nucléaire: six mille litres d'acide chaque jour dans la Meuse

EDF qui exploite la centrale de Chooz doit s'expliquer devant la justice propos d'une fuite d'acide sulfurique survenue entre les 6 et 15 décembre 2011. Chaque jour, six mille litres d'acide étaient versés dans la Meuse. PHOTO : Wikimedia Commons

EDF qui exploite la centrale de Chooz doit s'expliquer devant la justice propos d'une fuite d'acide sulfurique survenue entre les 6 et 15 décembre 2011. Chaque jour, six mille litres d'acide étaient versés dans la Meuse.

La justice doit se prononcer ce mercredi après la fuite d'acide sulfurique qui a duré plus d'une semaine la centrale nucléaire de Chooz (Ardennes). L'acide était directement versé dans la Meuse, environ six mille litres par jour, selon les conclusions de l'enquête. La faute : un clapet mal fermé, ou mal entretenu, et des canalisations en mauvais état.

Après une longue bataille juridique, leur plainte ayant dans un premier temps été déclarée sans suite, trois associations françaises de la mouvance écologiste Sortir du Nucléaire sont parvenues ce que ce dossier se retrouve au tribunal, hier matin. Leur but était clair : glaner quelques milliers d'euros pour préjudice moral mais surtout parvenir à faire condamner EDF et établir ainsi une jurisprudence nous permettant de nous saisir d'autres dossiers similaires.

"Pas d'impact sur l'environnement", selon EDF

EDF greffe tout de même parmi les installations les plus dangereuses du monde. Il n'y a donc pas lieu de transiger sur la sécurité, déclare l'avocat de "Sortir du nucléaire", Benoît Busson. Et quand on n'est pas rigoureux sur la partie environnementale (les circuits de refroidissement dans lequel on va injecter de l'acide sulfurique pour débiter les canalisations), qu'on ne fait pas attention et que tous ces produits se retrouvent de façon non maîtrisée dans la nature on peut se demander dans quelle mesure EDF serait aussi désinvolte, aussi négligent pour la partie la plus dangereuse (le réacteur) d'opérer-t-il.

L'entreprise EDF a reconnu l'incident mais affirme tre intervenue aussitt la fuite dcouverte. Elle qui estime toujours que l'incident n'a pas eu d'impact environnemental.

Le Parquet, pour sa part, a estim qu'il n'y avait pas d'infraction et a demand le classement sans suite.

Le jugement du tribunal de police de Charleville-Mzires est attendu pour le 30 juillet prochain.